

Bref, le marquis, en apprenant la catastrophe que vous connaissez, avait appris également, par des témoignages certains, que Noël était son fils.

M. d'Horbigny était proche parent de la famille de Morandes. C'était à lui que revenait la tutelle de la folle et il dut accepter cette mission.

La douleur qu'il ressentit d'avoir une part involontaire à l'événement desolant qui avait anéanti toute une honorable famille, fit qu'il voulut pendant de longues années se consacrer à la guérison de la veuve du riche financier.

Mlle de Morandes, devenue Mme de Saint-Gervais, avait hérité de son mari, vous le savez, d'une fortune fort belle. Le marquis gérait d'abord cette fortune. Il n'était pas riche et il entendait dire souvent autour de lui que les revenus de la folle étaient arrivés à point pour combler ses caisses vides.

Bientôt la calomnie se joignit à des propos d'abord insignifiants. Le marquis quitta la province et vint habiter la Bretagne. Près d'un tiers de la fortune de Mme de Saint-Gervais était placée aux colonies. Ce fut à l'occasion de sa gestion que le marquis avait été mis en relation avec mon père.

Longtemps la malheureuse femme demeura dans la même situation. Le marquis l'avait fait conduire à Gouesnou, espérant une cure de la science renommée du docteur Harman. Pour faciliter au médecin l'efficacité des soins qu'il devait donner, il avait fallu lui révéler la cause première de la folle, mais on lui avait caché soigneusement le nom de la famille de sa malade.

De longues années s'écoulèrent, puis un jour le marquis reçut une lettre de Laure. Ce fut durant les quelques instants de lucidité dont je vous ai parlé, qu'elle avait écrit au marquis.

Celui-ci, joyeux de cette guérison inattendue, partit aussitôt pour aller auprès de la pauvre femme.

Ce fut encore durant l'entrevue qu'ils eurent entre eux, que Mme de Saint-Gervais, prévoyant peut-être une rechute prochaine, voulut faire une donation de tous ses biens au marquis, à la condition que cette donation serait anéantie le jour où elle se croirait complètement guérie et où elle voudrait faire usage de sa fortune.

C'était une sorte de fidei-commis que le marquis accepta.

Le lendemain du jour où l'acte avait été signé, Mme de Saint-Gervais, que l'on avait laissée le soir fort calme dans sa chambre, fut prise pendant la nuit d'une crise effrayante.

Comment cette crise était-elle arrivée? Quelle cause l'avait provoquée? Le docteur ne pouvait l'expliquer.

On remarqua seulement des traces de fracture à la fenêtre de la chambre, mais on pensa que c'était au commencement de l'accès que la malheureuse folle avait commis ces dégâts.

Cependant, au milieu de ses cris, on distinguait des paroles semblant énoncer une suite d'idées soutenues. La pauvre insensée repoussait tout le monde, comme si elle eût voulu écarter une vision pénible, et le nom de Noël revenait sans cesse sur ses lèvres.

La maladie avait repris une force nouvelle. Le marquis dut donc repartir, muni de la donation qui le mettait en possession indéfinie des richesses de Mme de Saint-Gervais.

Depuis ce moment la folle, jusqu'au jour où je l'avais amenée à Brest, n'avait eu un instant de calme ni de lucidité.

Le marquis put donc se croire mis en possession définitive de l'héritage, et tout le monde s'habitua si bien à cette pensée, que personne ne supposait que M. d'Horbigny ne fût pas immensément riche de ses propres deniers.

D'autres années s'écoulèrent encore.

Quelques mois avant l'époque de son mariage et alors qu'il n'était nullement question de projets d'union pour lui, le marquis reçut un soir une visite mystérieuse. Personne ne put voir le visage du personnage qu'un valet de confiance avait introduit.

Le lendemain, M. d'Horbigny ne put sortir. Une fièvre ardente le clouait sur son lit. Une semaine s'écoula, le vieux gentilhomme se remit et il reçut une nouvelle visite du même personnage qui fut introduit aussi mystérieusement que la première fois.

Cet homme que personne ne connaissait à l'hôtel d'Horbigny, savez-vous qui il était? C'était Noël, le jardinier du château de Morandes, le fils du marquis d'Horbigny!

—Noël! s'écria Brune. Il n'était donc pas mort!

—Il avait échappé à l'incendie.

—Et qu'était-il devenu?

—Vous ne pourriez le supposer!

—Qu'est-ce donc?

—Noël était un forçat évadé du bagne de Brest!

—Un forçat! reprit Brune de plus en plus stupéfait.

—Un forçat! dit encore Fouché. C'était au bagne que l'avaient conduit ses horribles instincts.

—Et que voulait-il à son père, grand Dieu!

—Il voulait l'immense fortune du marquis. Le misérable avait consacré plus de dix années à rechercher, à trouver et à entasser les preuves les moins irrécusables de son in-

dividualité. Quand il vint trouver son malheureux père, il était en mesure de prouver que lui, le forçat évadé, était bien le noble fils du marquis d'Horbigny.

Il menaçait le vieux gentilhomme de se dénoncer lui-même, il fit lire devant les yeux effrayés du marquis le scandale d'un procès où le nom de ses ancêtres serait taché de la boue du bagne!

—Quelle horreur! s'écria l'étudiant avec indignation.

—Pour unique condition à son silence, le bandit mettait celle d'être placé en possession de la fortune de son père.

Le marquis rejeta d'abord cette proposition, préférant la mort à l'acceptation d'une telle ignominie; mais son fils lui déclara fort tranquillement que s'il se tuait, il se ferait reconnaître pour revendiquer ses droits à la succession paternelle.

Ivre de douleur, le vieux marquis ne sachant que faire, dit à son fils que la presque totalité de ce qu'il possédait appartenait à Mme de Saint-Gervais.

—Je le sais, répondit Noël, mais je sais aussi que la belle Laure a fait sa donation de tous ses biens. Or cette donation est valable tant que Laure sera folle, et elle le sera toujours, j'y mettrai bon ordre! Donc cette fortune est à vous.

Et, comme le marquis paraissait ne pas comprendre :

—Rappelez-vous ce qui s'est passé à Gouesnou, reprit Noël, avec un cynisme épouvantable. Quand Laure a fait sa donation, elle était parfaitement lucide, on la croyait guérie. Cependant le soir même elle redevenait folle. Savez-vous pourquoi? Je suivais attentivement tout ce qui se passait entre vous, car je songeais à l'avvenir. La nuit venue, et l'acte bien en règle, je surpris Laure dans son sommeil, et ma vue seule suffit pour faire fuir sa raison encore vacillante.

—Mais cet homme est un monstre capable de tout! s'écria Brune de plus en plus indigné.

—C'est pourquoi nous ne saurions trop veiller sur nous-mêmes, répartit Fouché, car cet homme est aujourd'hui notre ennemi acharné!

—Lui? dit l'étudiant.

—Lui-même! Écoutez-moi encore, et vous allez comprendre :

Trois fois, en moins de deux semaines, le vieux marquis reçut encore la visite de son horrible fils. Ce qui se passa entre eux durant ces trois visites, je vous le laisse à penser. Sans doute Noël, la menace de la honte à la bouche, osa proposer à son père le plus infâme marché; sans doute le malheureux gentilhomme, vaincu par l'effroi que lui inspirait cette menace, finit par accéder aux volontés imposées par le bandit.

Ce fut quelques jours après que le marquis d'Horbigny parla tout à coup de ses intentions de se remarier. Il attendait, dit-il, la jeune fille dont il avait fait choix.

Effectivement, au milieu de l'étonnement général, on vit bientôt arriver à Nantes une jeune et belle personne accompagnée d'une vieille parente se disant sa tante, et venant d'une province éloignée. Au reste, ces dames ne voyant personne, ne recevant jamais, ne sortant que rarement, on ne put avoir de leur bouche aucun détail qui satisfît la curiosité que chacun manifestait.

Bref, je vous ai dit ce qui s'était passé à propos de ce mariage qui s'accomplit solennellement, et la tristesse que le marquis ne pouvait vaincre, fit naître mille soupçons dont aucun n'approchait de la vérité.

Le marquis avait soixante-quatorze ans; ce n'était donc pas une compagne qu'il prenait, c'était une fille qu'il donnait à ses dernières années. Cette opinion était universelle. Aussi la nouvelle que la jeune marquise allait bientôt donner un héritier à son mari fut-elle accueillie par des salves de moqueries et de quolibets railleurs.

Cependant une fille vint au monde; mais on put remarquer encore qu'à propos de la naissance de cette enfant, la tristesse profonde du vieux gentilhomme parut d'autant plus vive.

—Je comprends! dit Brune en souriant.

—Après son mariage, le marquis, à ce que dit son valet de chambre plus tard, recut encore la visite souvent renouvelée de l'homme que chacun ignorait être son fils. Seul, Urbain, celui qui me racontait son histoire, avait deviné l'affreuse vérité. Urbain était un vieux serviteur né dans la famille d'Horbigny. Il avait connu le fils du marquis, il avait accompagné son maître dans le voyage fait en Espagne. Il avait été le confident des angoisses du malheureux père, et il avait porté lui-même au couvent la dot que devait payer le jeune homme à son entrée au cloître.

Urbain, caché un soir près de la chambre du marquis, avait reconnu dans le visiteur mystérieux l'enfant pervers devenu homme infâme; mais il avait refermé ce secret au fond de son cœur, et le marquis ne lui ayant rien dit, il n'avait osé parler.

Cependant il avait épié Noël à chacune de ses visites, et il avait suivi pas à pas l'intrigue qui se nouait.

Bref, le marquis, obsédé de nouveau par son fils, avait dressé son testament. Par un motif dont Urbain ignorait la cause, et que je n'ai pas encore moi-même pu pénétrer, Noël avait dicté les clauses étranges qui, tout à jour,

avantageaient la mère et la menaçaient de ruine.

Mais en ce qui concernait l'article relatif à la famille d'Atore (celle du frère du marquis), Noël, en dépit de ses menaces, ne put obtenir que son père le changeât. Le vieux marquis fut inflexible.

Si l'enfant qui portait son nom mourait, toute la fortune passait à sa nièce.

Il fallut que Noël acceptât cette clause. Le testament fait et déposé, Noël ne reparut plus. Moins de deux ans après, le marquis d'Horbigny mourait ainsi que je vous l'ai dit.

Le premier soin de la jeune veuve fut de chasser Urbain qu'elle n'aimait pas. Le valet congédié se retira à Brest, sa ville natale.

Ce fut là qu'une nuit, qu'il se trouvait attardé dans un faubourg, il assista involontairement et sans être vu à un conciliabule de forçats évadés la veille et qui n'avaient pu encore s'éloigner de la ville.

Or parmi ces forçats, il reconnut l'homme qu'il avait vu chez son maître, celui qu'il savait être le fils du marquis d'Horbigny, et cet homme qui commandait aux autres, cet homme qui semblait n'avoir autour de lui que des sujets, cet homme était le roi du bagne!

XIX.—Le testament.

—Le roi du bagne! avait répété Brune en frissonnant.

—Oui, répondit Fouché; ce que m'avait raconté le vieux valet m'éclairait complètement sur les démarches du marquis.

M. d'Horbigny, dans la crainte d'exposer les jours de Mme de Saint-Gervais, n'avait osé faire un acte public en sa faveur, et il avait compté sur moi pour sauvegarder la fortune de la pauvre folle et la faire rentrer en possession de tous ses biens, si elle recouvrait la raison.

Tout ce qui m'avait semblé obscur jusqu'alors devenait lumière: le mystère disparaissait pour faire place à la réalité.

—Maintenant, ajouta Urbain, vous savez tout; acceptez-vous toujours la mission qui vous a été confiée?

—Je l'accepte! répondis-je sans hésiter.

—Alors, reprit le vieux valet, je veux dès demain vous faire connaître les ennemis que vous allez avoir à combattre.

—Quoi! m'écriai-je, le fils du marquis est-il donc à Brest?

—Je l'ignore, me répondit-il, mais son principal lieutenant est ici.

Urbain m'expliqua alors que depuis la mort de son maître, depuis la nuit où il avait reconnu le fils de M. d'Horbigny pour être le roi du bagne, il avait consacré toute son intelligence, tout son temps, toutes ses peines à s'immiscer, autant qu'il le pouvait, dans les mystères de la terrible association dont Noël était devenu le chef.

Grâce à sa finesse, à sa connaissance des lieux, aux moyens adroits qu'il avait employés pour corrompre plusieurs affidés, il avait appris bien des choses.

Il me révéla la puissance formidable dont disposait ce roi des bandits qui avait sur ses sujets une autorité sans limites; il me mit au courant enfin de tout ce que j'avais besoin de savoir, et le lendemain de notre conversation, il me fit voir, la nuit, dans un ignoble cabaret, celui qui passait pour être le second du chef suprême.

C'était un ancien forçat, d'une réputation extraordinaire, et qui avait accompli les choses les plus incroyables. Ses traits se gravèrent dans ma mémoire.

—Comment était-il? demanda curieusement l'étudiant.

—Comment il était? répéta Fouché; mais vous l'avez vu!

—J'ai vu cet homme, moi?

—Oui, avant-hier soir, alors que nous quittions Paris.

—Comment? dit Brune avec étonnement.

—Rappelez-vous celui que vous avez remarqué rue de Vaugirard parmi les spectateurs qui entouraient le feu de paille....

—Quoi! c'était....

—Le lieutenant du roi du bagne, je vous l'ai dit.

—Oh! oh! dit Brune, je commence à comprendre enfin quels sont les ennemis auxquels nous avons affaire.

—Oui, fit Fouché en secouant la tête; la partie est rude.

—Mais, reprit l'étudiant, qu'avez-vous fait à Brest à l'époque où vous y étiez avec Mme de Saint-Gervais?

—J'avais d'abord tracé divers plans de conduite qui tous me parurent successivement impraticables. J'avais pensé à m'adresser à la justice, mais Urbain me détourna de ce moyen; il me fit observer que tous ces gens, qui avaient jusqu'alors lutté avec avantage contre la société, triompheraient encore de nos tentatives contre eux; puis, si je réussissais, je méconnaissais les volontés du marquis d'Horbigny, car pour expliquer toute l'intrigue, il fallait bien dévoiler la vérité entière et livrer le nom du vieux gentilhomme à l'horreur et à la honte!

Il avait préféré faire passer son fils pour mort plutôt que d'accepter l'infamie que son existence souillée eût jeté sur la race des d'Horbigny; avais-je le droit de faire, moi, ce que le marquis avait refusé d'accomplir? La punition du coupable ne m'appartenait pas. Ce que je devais faire, c'était remettre Mme de Saint-Gervais en possession de tous ses biens.

Je pris alors le parti de me rendre à Nantes et d'attaquer le testament du marquis à l'aide de la lettre qu'il m'avait remise. La donation de Mme de Saint-Gervais était claire et précise; le résultat du procès n'était pas douteux.

Je pris conseil des meilleurs avocats et je les chargeai de poursuivre l'affaire.

Six semaines après, le procès allait s'engager entre Mme de Saint-Gervais et la marquise d'Horbigny.

NOUVEAU MAGASIN D'APOTHIKAIRE.

GRAINES! GRAINES!! On vient de recevoir un assortiment considérable de GRAINES FRAICHES, GRAINES DE BOUQUETS de toutes les variétés, GRAINES DE JARDINS et des CHAMPS, telles que FÈVES, BETTERAVES, CAROTTES, CHOUX, CHOU-FLEUR, CELESTI, CONCUMBRE, TRÉFLE, BLE-D'INDE, LAITUE, OGONS, PERSIL, NAVETS, POIS, RADIS, MIL, ETC. Une déduction libérale est faite aux marchands et aux sociétés d'agriculture. JAMES GOULDEN, 175—RUE ST. LAURANT—175



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées à F. BRAUN F. C., Secrétaire des Travaux Publics, seront reçues à ce bureau jusqu'à MIDI, LUNDI, le 24 du courant, pour la construction de JETÉES DE SUPPORT et d'estacades transversales dans le Bassin à bois de Lachine. Les plans et devis pourront être vus à ce bureau Vendredi, le 14 du courant et les jours suivants. Les signatures de deux personnes responsables, qui se porteront caution pour la bonne exécution des travaux, devront être apposées sur chaque soumission. Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre. Bureau du Canal. (Signé) JOHN G. SIPPPELL, Montréal, 10 avril 1871. Ingénieur Surintendant. 2-16 a



TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

A partir du 15me jour de Juin prochain, le transport des Emigrants sera fait aux taux suivants :

DE TORONTO AU FORT WILLIAM. Les adultes, \$5; enfants au-dessous de 12 ans, à moitié prix—150 lbs. d'effets à leur usage personnel, francs de port. Bagage extra, 35 centins par 100 lbs.

DU FORT WILLIAM AU FORT GARRY. Les Emigrants, \$25—enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix—150 lbs. d'effets à leur usage personnel, francs de port. Bagage extra, \$1.50 par 100 lbs. (On ne transporterai aucuns chevaux, bêtes à cornes, ni voitures, non plus que des instruments d'agriculture trop pesants.)

MODE DE TRANSPORT.

Les 96 milles, de Toronto à Collingwood, par le chemin de fer. Les 532 milles, de Collingwood au Fort William, par le Steamer. Les 45 milles, du Fort William au Lac Shebandowan, par les wagons. Les 310 milles de navigation interrompue du Lac Shebandowan à l'Angle Nord-Ouest du Lac des Bois, par les bateaux découverts. Les 95 milles, de l'Angle Nord-Ouest du Lac des Bois au Fort Garry, par les charrettes ou wagons. Le Département fournira des cabanes et des tentes pour l'usage des Emigrants aux divers portages entre le Fort William et le Fort Garry. Les passagers devront se munir de provisions; cependant, ils pourront s'en procurer au prix coûtant, au Lac Shebandowan, au Fort Frances, et à l'Angle Nord-Ouest du Lac des Bois.

F. BRAUN, Secrétaire.

DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS, Ottawa, 1er avril 1871. 3-15d

TESSIGNÉ informe ses nombreuses Pratiques et le Public en général qu'il a ouvert, au No. 335, Rue St. Laurent, un Magasin de Meubles des plus variés, et qu'il s'est assuré les services de Pierre Gosselin, le célèbre Polisseur et Varnisseur de Pianos, avantageusement connu à Montréal. L. C. REVIÈRE, No. 335, Rue St. Laurent. On échange et repare les Pianos et les Meubles. 2-12m

LEGGO & Cie., LEGGOTYPISTES, ELECTROTYPYSTES, STERÉOTYPYSTES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTO-LITHOGRAPHES, PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS.

Bureau: No. 1, Côte de la Place d'Armes. Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine. (MONTRÉAL). On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.